



Cahiers d'écoliers de la Renaissance : bilan, enjeux et perspectives
Journées d'étude, CESR (Tours), 26-27 octobre 2015
avec le soutien de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat

Les enjeux de l'éducation au Moyen Âge et à la Renaissance ont depuis longtemps retenu l'attention des chercheurs. On sait désormais assez bien comment s'organisait l'enseignement dans les petites écoles et les collèges d'Ancien Régime, quel était le corpus étudié, la progression attendue, les méthodes utilisées...¹ Certains aspects restent cependant moins connus et l'on peine à se représenter précisément le quotidien de ces écoliers et les pratiques concrètes d'enseignement. Parmi les rares témoins qui nous permettraient de les reconstituer, les cahiers d'écoliers fournissent des informations précieuses et mériteraient d'être recensés et explorés de façon systématique.

La Bibliothèque Humaniste de Sélestat, héritière à la fois de la bibliothèque de l'école latine et de la bibliothèque privée de l'humaniste Beatus Rhenanus, a le privilège exceptionnel de conjuguer, parmi les trésors qu'elle détient, une bibliothèque à usage scolaire remarquable et des traces écrites de l'enseignement oral qui en résultait, notamment deux cahiers d'écoliers, dont l'un a appartenu à Beatus Rhenanus. Elle avait donc vocation à organiser une journée d'étude autour de ce cahier. Le premier temps, qui a eu lieu le 30 août 2014, ouvre sur un second volet, organisé au CESR, qui permettra la poursuite du dialogue entre bibliographie matérielle et codicologie, Moyen Âge et Renaissance, Universités et bibliothèques... Ce dialogue contribuera à approfondir et élargir les perspectives abordées lors de la première journée, selon les problématiques suivantes.

Les journées organisées au CESR offriront l'occasion d'esquisser un premier repérage des cahiers d'écoliers datant de la période allant du XIV^e au XVI^e s., présents dans les collections des bibliothèques françaises, voire européennes. Ce recensement, rendu difficile par le fait que ces documents ne sont pas toujours identifiés comme « cahiers d'écoliers » dans les catalogues (ils apparaissent par exemple comme « *Fragmenta* » ou « *Scripta diversa* »), est de ce fait inséparable d'une réflexion sur leur statut exact. Statut matériel d'abord : comment ces cahiers s'élaboraient-ils concrètement ? le texte était-il dicté ou copié préalablement au cours ? les feuillets en étaient-ils, au moins partiellement, déjà reliés ou ne sont-ils devenus « cahiers » (au double sens du terme) que dans l'après-coup ? comment ont-ils été reliés ? Les questions du support (papier ou parchemin), de l'encre (noire ou couleurs), des images (dessins, caricatures, essais de plume...), des écritures pratiquées (cursive ou à main posée, gothique ou humanistique, chaque élément étant susceptible d'un large éventail de variations) sont également décisives pour interroger en même temps leur statut intellectuel : sont-ils représentatifs d'une pratique majoritaire ou s'agissait-il, compte tenu par exemple du rationnement du papier, d'un objet de luxe ? à quoi et à qui servaient-ils ? étaient-ils « à usage unique », ou au contraire transmis, voire vendus, comme le suggèrent certaines sources ? selon quels cheminements, parfois sinueux, sont-ils parvenus jusqu'à nous² ?

Un deuxième axe concerne les contenus, qui peuvent en être variés, de l'apprentissage de l'écriture au recueil de lieux communs en passant par des listes de vocabulaire latin, des règles de grammaire assorties d'exemples, des textes classiques ou religieux, annotés, glosés et commentés... Quel

¹ Voir en particulier les travaux de Danièle Alexandre-Bidon et le récent *Lumières de la Sagesse. Écoles médiévales d'Orient et d'Occident* (2013) pour le Moyen Âge et, pour la période postérieure, les travaux de Jean de Viguierie, Marie-Madeleine Compère, Dominique Julia, François de Dainville...

² Voir p. ex. le cahier de latin d'un étudiant néerlandais qui a appartenu à Maxime Du Camp : J.-Cl. Margolin, J. Pendergrass, M. Van der Poel, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI^e s.* (1991).

rapport entre les langues (latin exclusivement, émergence du vernaculaire) s'y dessine-t-il ? De quel niveau d'étude témoignent-ils ? L'enseignement dispensé dans certaines écoles latines atteignait des exigences telles que son contenu se rapproche de celui dispensé dans les facultés des arts : à ce titre, la distinction habituellement posée entre cahier d'écolier et cahier d'étudiant pourrait être revisitée à la faveur d'une comparaison entre ces deux objets, ce qui ouvre les perspectives de ces journées en direction de l'enseignement universitaire. À la lumière des découvertes faites sur le cahier d'écolier attribué à Sébastien Murrho³, on pourra aussi se demander à qui l'on peut attribuer le contenu de ces cahiers : à l'élève qui le tient, au maître qui dispense son enseignement, aux auteurs et commentateurs dont il se sert ?

De tels questionnements justifient d'établir des liens étroits entre les cahiers et les bibliothèques, bibliothèques d'écoles certes, mais aussi bibliothèques d'écoliers, voire, plus largement, d'étudiants et d'universités. Non seulement le contenu des cahiers nous révèle souvent quels ouvrages (des éditions commentées notamment) le maître a pu utiliser pour élaborer son cours mais les livres eux-mêmes font l'objet d'annotations manuscrites parfois si abondantes qu'ils se transforment à leur tour en cahiers : ainsi Beatus Rhenanus annotait-il sa bibliothèque. Dans les communications proposées pour ce troisième axe, on pourrait tenter d'esquisser une typologie de ces annotations, selon qu'elles émanent d'un maître préparant son cours, d'un écolier ou étudiant révisant ses classiques, d'un érudit préparant une édition... On pourra également, pour interroger la relation complexe entre manuscrits et imprimés, prendre en compte « les aspects les plus quotidiens de l'activité typographique »⁴ en étudiant quelques exemplaires remarquables d'éditions destinés à un usage scolaire, des sobres classiques aldins à ce que l'on appelle la « feuille classique », en passant par les abécédaires, les textes assortis de copieux commentaires (Virgile, Térence ou Cicéron en fournissent de nombreux exemples) ou les manuels dont les marges et les interlignes ont été conçues pour être annotées (voir par exemple l'évolution des éditions de Despauterius), selon des dispositifs plus ou moins sophistiqués. Ici aussi, la question se pose du coût de tels outils.

Une telle enquête permettra en outre (quatrième axe) de réfléchir aux méthodes que révèlent ces cahiers : que nous apprennent-ils des apprentissages de l'écriture, de la lecture, mais aussi des mathématiques et du chant ? En quoi traduisent-ils les nouvelles méthodes pédagogiques qu'élaborent les humanistes ? Ces nouvelles méthodes sont-elles vraiment si éloignées de l'enseignement médiéval qu'elles dénoncent ? Une confrontation entre ces cahiers et certains textes pédagogiques majeurs (programmes d'éducation d'Érasme, de Vivès...) pourrait s'avérer particulièrement fructueuse.

La démarche ainsi engagée ne peut cependant s'affranchir d'une claire définition de ses limites : que retiennent ces cahiers des réalités de l'enseignement aux XV^e et XVI^e siècles ? Comment déterminer, à partir de ces rares traces écrites, la façon dont se constituait une transmission essentiellement orale et mémorielle ? Comment articuler les leçons des cahiers et celles que nous livrent d'autres sources (archives, contrats, témoignages littéraires...), mais aussi la conscience d'une autre réalité, celle des voix, des chants, des discours dont la trace est perdue, des leçons apprises par cœur, de tout ce qui fait de l'enseignement le matériau d'un immense « cahier immatériel » ?

Si les problématiques ici retenues sont larges et ambitieuses, il s'agirait, dans le cadre de ces journées, de les mettre en œuvre sur des objets limités et précis. Les études de cas seront particulièrement bienvenues. Les propositions de communications (de 250 mots environ) peuvent être adressées à Christine Bénévent (christine.benevent@univ-tours.fr) ou à Xavier Bisaro (xavier.bisaro@univ.tours.fr) **pour le 15 février 2015** au plus tard. Une réponse vous sera donnée avant le 15 avril 2015.

Comité scientifique : Étienne Anheim (UVSQ) ; Christine Bénévent (CESR) ; Xavier Bisaro (CESR) ; Agathe Bischoff-Morales (Médiathèque André Malraux, BM Strasbourg) ; Élodie Cuissard (BNUS) ; Rémy Casin (BM Colmar) ; Thierry Claerr (MCC) ; Jean-Luc Eichenlaub (AD Haut-Rhin) ; Gilbert Fournier (IRHT, Biblissima) ; Jean-Charles Monferran (Université de Strasbourg) ; Laurent Naas (Bibliothèque Humaniste de Sélestat) ; Olivier Richard (UHA).

³ Communication de Rémy Casin et Sandrine de Ragueneil, Sélestat, 30 août 2014.

⁴ P. Aquilon, *Naissance et renaissances du patrimoine écrit*, Orléans, 1992.